

L'EST ET LA CÔTE-NORD

Du jamais vu à Matane!



COLLABORATION SPÉCIALE, ROMAIN PELLETIER

Quelque 5000 personnes ont manifesté dans le calme, mardi soir, leur opposition aux coupures imposées au Centre hospitalier de Matane (à l'arrière-plan) par la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Bas-Saint-Laurent. Une mobilisation qu'on a rarement vue. Pancartes et banderoles à la main, les Matanais et les résidents des diverses municipalités de la MRC de Matane ont défilé dans quelques rues, en passant par le centre-ville, pour ensuite envahir le Centre sportif Alain-Côté. Une brochette d'invités les y attendaient pour les informer des enjeux. Tous ont dit craindre l'application des coupures de quelque 6 millions \$ sur quelques années exigées par la Régie régionale. Ils ne voient pas comment cela ne pourrait pas affecter les services dispensés. Souvent hué, le directeur général de la Régie régionale, Pierre-André Bernier, a tenté de les rassurer. Les manifestants, qui ont apprécié son courage, ont par contre déploré l'absence de leur député-ministre, Mathias Rioux. Fort du succès inespéré remporté par cette marche de solidarité, le Comité de survie de l'hôpital de Matane entend tout faire pour assurer le maintien des services actuels et diminuer le montant des compressions. Il travaille d'ailleurs de concert avec la Régie régionale pour en venir à une entente qui satisferait les deux parties. R.P.

Spectaculaire accident à Québec Une auto-patrouille heurte un autobus

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — Un policier de la Ville de Québec, le sergent Sylvain Tremblay, et un technicien en comptabilité du service des finances de la Ville, M. Yvon Hamel, ont été grièvement blessés, hier, quand l'autobus du policier a heurté un autobus de la STCUQ, occasionnant des blessures à deux des 25 passagers.

La collision, d'une violence exceptionnelle, s'est produite à l'intersection de la rue Brown et du chemin Sainte-Foy, alors que l'auto-patrouille de la Ville répondait à un appel d'urgence d'un citoyen victime d'une crise cardiaque.

«Il filait à bonne allure, les gyrophares allumés et la sirène en fonction», assure un témoin de l'accident, M. Raymond

Camaro, un brigadier scolaire. «L'auto de police a fait un 360 degrés» rajoutaient Miro Audet-Lagueux et François Lauzier, deux élèves de l'école qui, de la fenêtre de leur classe, ont tout aperçu.

«Le sergent Tremblay a dû effectuer une manœuvre d'évitement à cause d'un petit camion bleu qui a surgi», rapporte pour sa part le lieutenant Gaétan Labbé, de la police de Québec.

Le policier souffre d'une commotion cérébrale tandis que M. Hamel est victime de blessures aux jambes en plus d'être fortement commotionné. On ne craint pas cependant pour leur vie.

Deux passagères de l'autobus, des dames âgées de 41 et 63 ans, ont subi des blessures de moindre importance qui ont tout de même nécessité leur transport à l'hôpital. Le chauffeur d'autobus,

victime d'un bon choc nerveux, n'a subi que quelques éraflures aux mains malgré que le devant de son véhicule soit entièrement démolí.

La présence d'un civil à bord d'une voiture de la police s'explique par le fait que différents services municipaux de Québec étaient jumelés hier à l'occasion de la semaine de la municipalité.

«Les civils ne vont pas à bord d'automobiles dont les policiers doivent répondre à des appels dangereux, soutient M. Labbé. Ils accompagnent toujours un sergent et ne sont pas sensés se trouver dans des situations où leur vie pourrait être mise en danger.»

Dans ce cas-ci, le sergent Tremblay aurait jugé que son compagnon aurait tiré bénéfice de visualiser le travail des policiers dans un cas de ce genre.

Longue marche triomphale



COLLABORATION SPÉCIALE, ERNIE WELLS

250 kilomètres à pied, ça use les souliers, mais ça forme le caractère! Le professeur Jean-François Reber et ses dix étudiants de Paul-Hubert, à Rimouski, sont rentrés, hier midi, fatigués, mais ravis d'une longue marche de 250 kilomètres entre Rimouski et Campbellton, N.-B. «À part un marcheur, tout le monde a fait l'effort et a réussi», a commenté le chef de groupe, précisant que les marcheurs ont dormi cinq nuits sous la belle étoile et sous les ponts. Outre le défi personnel, le but de cette aventure était de porter une invitation à la population de Campbellton, à participer aux Fêtes des 300 ans de Rimouski. «Nous avons été reçus en grand», a commenté Reber. Le groupe avait quitté Rimouski le 27 mai et est arrivé à Campbellton le 4 juin. E.W.

SAINT-ALPHONSE-DE-CAPLAN

Les travailleurs forestiers défient l'injonction

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ SAINT-ALPHONSE-DE-CAPLAN — Les membres de la Coopérative forestière Saint-Alphonse/Deux-Rivières défient l'injonction provisoire accordée par le juge Ross Goodwin, de la cour supérieure, à Produits forestiers Saint-Alphonse pour les empêcher d'entraver les travaux de coupe de bois sur les terres publiques, travaux sous la responsabilité des entrepreneurs Laurent Goulet et Marius Cellard.

Les membres réclament depuis une semaine l'exclusivité de la coupe forestière pour le volume de bois, 250 000 mètres cubes, que peut récolter Produits forestiers Saint-Alphonse, une filiale de Rexfor. Or, la direction de la scierie a choisi deux entrepreneurs du même village, Laurent Goulet et Marius Cellard, pour récolter une partie de son approvisionnement, 75 000 mètres cubes, avec l'intention d'accorder le reste à la coopérative.

«Nous avions une promesse verbale de Roger Morasse (un haut dirigeant de Rexfor) à l'effet que nous serions seuls à récolter les 250 000 mètres cubes. Nous avons acheté un tracteur et une niveleuse neufs valant 815 000 \$ en prévision de cette coupe de bois. Nous ne l'aurions pas fait sans assurance», expliquent Wilson Appleby et André Carles, respectivement porte-parole des travailleurs et directeur général de la coopérative. M. Carles devra retrancher 47 des 134 emplois que crée la coopérative si sa part demeure à 175 000 m.c.

Dans l'autre camp, Michel Lavoie, directeur général de Produits forestiers Saint-Alphonse, indique que les entrepreneurs Goulet et Cellard l'ont approché après avoir appris que la Coopérative forestière, qui les engageait pour l'entretien des chemins et le déchargement des camions, n'aurait plus besoin de leurs services.

«C'est une question d'exclusivité, pas de prix», estime M. Lavoie, qui note que les travailleurs s'exposent à de graves conséquences, dont l'outrage au tribunal, en défiant l'injonction provisoire, qui est valide jusqu'à l'audition d'une requête en injonction permanente, le 17 juin à New Carlisle.

André Carles et Wilson Appleby rappellent toutefois qu'un marchan-

dage a marqué les dernières négociations entre la Coopérative forestière et Produits forestiers Saint-Alphonse, et que la présence de MM. Cellard et Goulet n'y était pas étrangère. Les ouvriers ont finalement retranché 2,75 \$ du mètre cube livré à la scierie, pour accepter 32,05 \$.

«C'est de la concurrence, pas déloyale, mais par quelqu'un qui n'a jamais fait ça. Nos prix étaient parfaitement dans la moyenne du secteur. À 32,05 \$ et 175 000 mètres cubes, nous devons

avoir recours fortement à la mécanisation de nos opérations pour joindre les deux bouts. Nous avons une proposition du conseil d'administration pour (les) mécaniser, mais nous ne ferons pas ça en un an. On ne met pas 29, ou 47 personnes à la porte. On le fait par attrition. On a une conscience sociale», affirme M. Carles.

La filiale de Rexfor et l'avocat qui les défend, Nérée Cormier, ont demandé hier l'intervention de la police pour assister la hussière dans la distribution de l'injonction et pour rétablir la circulation sur la route forestière et, du même coup, les approvisionnements à la scierie.

PAS D'INTERVENTION DE LA SQ

«C'est une procédure civile et la Sûreté du Québec n'a pas à intervenir. Si des plaintes d'outrage au tribunal sont déposées (une possibilité si l'injonction continue d'être défiée par les travailleurs), il s'agit d'accusations dans le domaine criminel et là nous pouvons intervenir», explique Jean-Bruno Latour, porte-parole de la SQ.

Les policiers enquêtent également sur une plainte déposée par M^e Cormier à l'effet que des personnes reliées à la coopérative auraient proféré des menaces à l'endroit d'employés de Produits forestiers Saint-Alphonse. Des représentants de la coop. de Rexfor et du bureau du ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrete, tenteront de résoudre le problème demain à Québec.

«C'est une
question
d'exclusi-
vité, pas
de prix»

«UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE!»

Jules se souvient avec émotion de l'immense fierté qui l'a envahi lors de la cérémonie d'ouverture. Parader pour son pays devant 55 000 personnes rassemblées dans le stade est une expérience inoubliable!

La fierté olympique, c'est ça... et peu importe que Jules ait fini en 10^e position: pour lui comme pour des milliers d'athlètes présents ce jour là, cette émotion restera un des plus grands moments de leur existence. C'est entre autres pour cette raison que depuis 1947, la Banque Royale appuie nos équipes olympiques dans leur quête d'excellence. Cette année encore, à Atlanta, elle pourront compter sur notre soutien.



Jeux olympiques d'Helsinki
1952

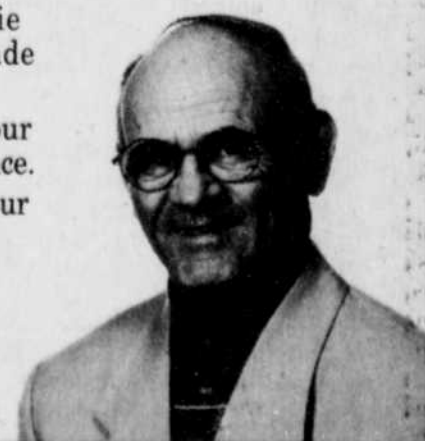


BANQUE ROYALE

Commanditaire officiel de l'Association olympique canadienne



Jules Sylvain
Haltérophile



TOURELLE

Policiers plus nombreux

Les policiers de la SQ sont plus nombreux, à Tourelle, depuis le début de la semaine. Selon Jean-Bruno Latour, «il n'y a pas de raison spéciale pour expliquer cette augmentation. Les enquêteurs s'affairent seulement à vérifier certaines informations additionnelles, en marge du double meurtre commis l'an dernier». L'homme dément toutefois les rumeurs voulant que la SQ ait obtenu des éléments nouveaux dans cette affaire. Victorien Vallée et Claudette Servant ont été portés disparus en mai 1995 et retrouvés sans vie, un mois plus tard. H.M.

SULLY

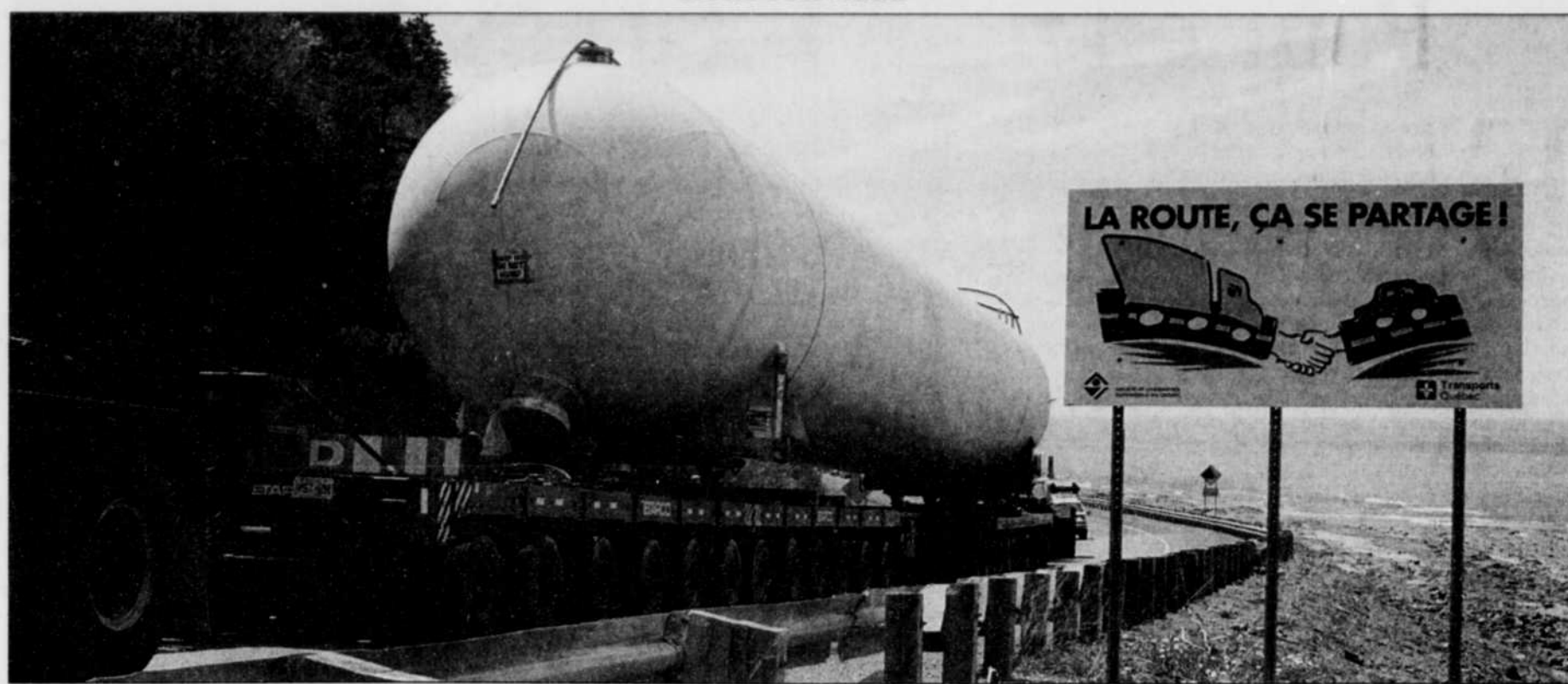
Moyens de pression à la caisse pop

Depuis hier matin, les cinq employées syndiquées CSN de la caisse populaire de Sully portent le jeans et arborent le macaron du syndicat. Ces moyens de pression ont été mis de l'avant afin de faire avancer les négociations avec l'employeur. Les principaux points en litige concernent la durée de la convention collective, les uniformes et l'échelle salariale. La semaine dernière, l'employeur a demandé au ministre du Travail qu'un conciliateur soit nommé dans le dossier. Les employées, qui sont sans contrat de travail depuis le 31 mai 1995, n'écartent pas la possibilité de recourir à la grève. M.L.

SAINT-ANNE-DES-MONTS

Piquetage au MTQ

Quatre employés saisonniers du ministère des Transports ont érigé une ligne de piquetage, tôt hier matin, aux bureaux annemontois du MTQ. Les employés, non encore rappelés au travail, voulaient ainsi démontrer leur désir de travailler, cet été. «Il nous faudrait environ 30 000\$ additionnels pour rappeler les travailleurs touchés, a précisé le directeur local, Ghyslain Lafrenière. Nous allons tenter de trouver cette somme mais pas dans notre ministère.» L'homme a jusqu'au



COLLABORATION SPÉCIALE, HENRI MICHAUD

47 kilomètres en deux jours

Le réservoir de 238 tonnes destiné à Air Liquide Canada sera installé sur son site définitif aujourd'hui, à Murdochville. En milieu d'après-midi hier, la pièce d'équipement, lon-

gue de 32 mètres et d'un diamètre de 3,8 mètres, a fait son entrée dans cette localité minière après avoir franchi 47,1 kilomètres, en deux jours, entre Mont-Louis et le site de Mines Gaspé, au cœur de

la péninsule gaspésienne. La firme Etarco a toutefois dû mettre «toute la gomme» pour franchir la côte de la Madeleine en appelant, en renfort, des chargeurs sur roues. La route 198 a

d'ailleurs été fermée une partie de la journée d'hier. Le déménagement, entre Williston (Dakota du Nord) et Murdochville, est sommairement évalué à 1 million\$. H.M.

10 juin pour le faire. Jusqu'à présent, 58 des 64 travailleurs saisonniers du MTQ ont été rappelés à Matane, Sainte-Anne-des-Monts et Mont-Louis. Un autre occupera un emploi d'hiver et cinq personnes, dont une femme, demeurent sur le carreau. H.M.

Nouveau réseau

Un réseau radiophonique d'informations régionales pourrait voir le jour en 1997, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine. Depuis quelques mois, la table communications du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) chapeaute ce dossier qui permettrait de relier les stations radiophoniques privées de Gaspé, Sainte-Anne-des-Monts, Carleton et des Îles-de-la-Madeleine. «Le projet chemine lentement, mais il a de bonnes chances de se concrétiser, précise Jacques Vallée de CJMC, à Sainte-Anne-des-Monts. Toutes les stations ont déjà les

équipements nécessaires pour le réaliser.» Le réseau, un concurrent direct de CBGA Gaspésie/Les Îles, utiliserait les reportages des journalistes des stations participantes pour diffuser l'information à l'échelle régionale, le matin. H.M.

CJMC en stéréo

D'ici trois mois, la station CJMC Radio du Golfe devrait diffuser sa programmation sur les ondes MF stéréo, au 100,3. «Le studio, équipé d'ordinateurs, sera un des plus performants au Québec, explique Jacques Vallée, propriétaire de l'entreprise. Nous avons fait l'acquisition de matériel à la fine pointe de la technologie et les travaux d'installation de l'antenne doivent débuter lundi.» L'information doit débuter ce week-end. La station entend conserver son cachet régional tout en diffusant les pièces musicales appréciées de son public. H.M.

SAINT-JOSEPH

Des messages de Jésus sur cassette

Le juge Pierre Rousseau disposera ce matin de la requête de l'avocat de Suzanne Moreau, M^{re} Lawrence Corriveau, qui a demandé hier, à ce que l'ensemble des 109 cassettes audio soient retranscrites pour l'interrogatoire de l'adolescente de Saint-Georges, qui, avec sa sœur cadette, a été enlevée et séquestrée au Domaine Moreau, en août 1995. Après avoir entendu sur les bandes sonores Moreau communiquer les messages de Jésus aux enfants à plusieurs reprises, en parlant du Père qui a marqué Suzanne de ses plaies, de stigmates aux mains, de la force de l'armée du ciel, du grand désordre dans l'univers, de la nécessité de grandir au fur et à mesure que les catastrophes se multiplient, le public a eu droit, à quelques huis clos vu le contenu à matière sexuelle de certaines cassettes. Suzanne Mo-

reau, 63 ans, son conjoint Clément Lapierre, 59 ans, Richard Poulin, 42 ans, Rita Lantagne, 40 ans et Blandine Poulin, 75 ans connaîtront aujourd'hui, les dates fixées pour la poursuite des procédures. L'audition de la cause pourrait durer deux semaines. L.D.

SAINT-LOUIS DU HA! HA!

Accident mortel

Un accident mortel est survenu hier vers 14h05 sur la route 185, à la hauteur de Saint-Louis du Ha! Ha! Une automobile conduite par une quinquagénaire, a quitté sa voie et est entrée en collision avec un tracteur routier qui venait en sens inverse. Les pompiers de Notre-Dame-du-Lac ont dû utiliser les pinces de désincarcération afin de sortir la dame de l'automobile. Elle a été transportée au centre hospitalier de Notre-Dame-du-Lac, où son décès a été constaté. Le conducteur du tracteur routier s'en est tiré avec des blessures légères. M.L.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Ville et pompiers en arbitrage

MARC LAROCHE

Collaboration spéciale

RIVIÈRE-DU-LOUP — Les négociations sont rompues entre la Ville de Rivière-du-Loup et ses 20 policiers-pompiers. Ces derniers sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1994. Les principaux points en litige concernent les salaires et le régime de fond de pension.

Les policiers-pompiers demandent 10,8% d'augmentation salariale pour l'année 1995 et environ 4% pour 1996, ce que la Ville de Rivière-du-Loup trouve déraisonnable. «Nous ne voulons que la parité avec nos confrères de Rimouski, Matane et Mont-Joli, qui gagnent actuellement 42\$ de plus par semaine», mentionnait le président de la fraternité des policiers-pompiers, Gilles Potvin.

Lors de la dernière rencontre de médiation, l'employeur a rejeté les 28 corrections de mots qui avaient été apportées à différents articles de la convention de travail. «Pourtant ces modifications avaient été approuvées à travers les sept rencontres de négociations. Un retard inutile qui coûtera jusqu'à 30 000\$ supplémentaire en frais», ajoute Gilles Potvin. Suite à cette rencontre, le médiateur avait conclu que 80 points demeuraient en litige.

BAS-SAINT-LAURENT

Beluga éventré par l'hélice d'un bateau

La femelle avait mis bas ce printemps

MONTREAL (PC) — Un béluga femelle qui a mis bas ce printemps a été éventré par l'hélice d'une petite embarcation et retrouvé mort sur la grève, entre Rimouski et Matane, dimanche soir.

«Cet incident devrait inciter les autorités à limiter le nombre de bateaux qui amènent des touristes voir les baleines», a déclaré, hier, Daniel Martineau, professeur à la Faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe.

La population de bélugas du Saint-Laurent compte seulement 500 individus. La mort d'une femelle en âge de procréer est donc grave, estime M. Martineau. Il est fort probable que son petit soit mort de faim.

TOURISME EN HAUSSE

M. Martineau n'a pas la preuve que c'est un bateau de touristes qui a tué le béluga, mais la possibilité existe. Le professeur a commencé à superviser les autopsies en 1982.

Pendant dix ans, aucune carcasse ne

présentait de lésions dues à une hélice. Puis, en 1990, les excursions ont connu un essor formidable à l'embouchure du Saguenay, une zone choyée par les mammifères marins.

Le nombre de touristes a doublé, passant à 275 000 par année. Des promoteurs ont commencé à les amener dans des petits bateaux, souvent des zodiacs, pouvant filer à 50 kilomètres à l'heure sur la crête des vagues.

En 1992, les vétérinaires ont noté un premier cas de lésion vraisemblablement due à une hélice. L'année dernière, un deuxième: il s'agissait aussi d'une femelle qui avait mis bas peu de temps avant sa mort.

Cette année, c'est le troisième béluga qui s'échoue. Les deux premiers sont morts de maladies.

MANOIR RICHELIEU

Entente de principe

Les 140 travailleurs se prononcent ce matin

DENIS GAUTHIER

Collaboration spéciale

■ POINTE-AU-PIC — Les propriétaires du Manoir Richelieu et les représentants des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC) en sont arrivés, hier en fin d'après-midi, à une entente de principe sur un contrat de travail pour les employés de l'hébergement de l'hôtel.

Au sortir d'épuisantes rencontres de négociations amorcées mardi matin, tant les syndiqués que l'employeur semblaient soulagés. «Il y avait une volonté évidente de trouver un moyen de régler le conflit», a commenté le président des TUAC, M. Marcel Tremblay, pour expliquer le marathon auquel se sont livrés les représentants des deux parties.

Les termes de l'entente seront soumis ce matin aux 140 travailleurs en grève depuis vendredi et, s'ils sont acceptés, le retour au travail aurait lieu dès demain matin.

Aucune information n'a filtré sur le contenu de cette proposition de règlement, qui aurait une durée de quatre ans. «Nous cherchions à rattraper les conditions salariales de l'hôtel Tadoussac. Nous nous sommes beaucoup rapprochés», s'est contenté de dire M. Tremblay.

Les TUAC demandaient une augmentation de 2\$ l'heure. Le salaire horaire moyen pour les travailleurs de l'hébergement est de 6,73\$, sans pourboires.

EN BREF

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Deux mémoires importants pour toutes les régions

La Commission d'enquête sur la gestion des matières résiduelles au Québec, de passage dans l'archipel lundi soir, a reçu les mémoires du mouvement environnementaliste Attention Frag'Îles et de la MRC des Îles comme une «expérience importante et digne d'être soulignée pour le reste des régions du Québec». Le directeur général de la MRC, Jeannot Gagnon, ne croit toutefois pas que les programmes de tri à la source des résidus compostables et non compostables de l'incinérateur et du recyclage par apport volontaire puissent être un modèle exportable en son entier puisqu'il s'agit d'une adaptation aux particularités du milieu. Ainsi, M. Gagnon croit que les propositions du ministère de l'Environnement et de la Faune se doivent d'être des orientations plutôt que des réglementations. C.S.

Solde fin de saison
Collections Yarell, Lucia, Geiger, Gardeur, Tru

30 à 50% de rabais
grand choix de coordonnés: jupes, pantalons, chemisiers, chandails, vestons et tailleurs

Simone Paris
LE PRÊT-À-RAVIR
2646, chemin Ste-Foy, Ste-Foy
(près de l'hôpital Laval)
656-1902

Pieds Sensibles

LA CHAUSSURE SOUPLE
AVEC LA SEMELLE COUSSINÉE

- Élégante
- Choix de modèles: confort et habillé
- Pointures et largeurs variées
- Peut contenir une semelle orthopédique

POULIOT
LA OÙ CHAUSSURES ET SANTÉ VONT DE PAIR
2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

CRITIQUE

Formule magique

Dubois à l'Anglicane

MATHIEU BOIVIN
Le Soleil

LÉVIS — Non, il n'y avait pas de guitare électrique, pas d'éclairages sophistiqués, pas plus que d'effets de fumée: il y avait Claude Dubois, ses deux musiciens et nous. À l'Anglicane, un concert presque secret. Une formule magique.

Très en forme, Dubois nous est apparu sur scène décontracté et d'humeur espiègle. La foule, un amalgame bigarré de gens de tous âges, lui a d'ailleurs fait un très bel accueil. Le courant est passé instantanément entre lui, qui se pointait pour la première fois entre les murs de la petite salle lévisienne, et un public conquis d'avance.

Accompagné d'Alain Sauvageau au clavier et de Rhonda Smith à la basse, Dubois s'est payé un voyage parmi ses propres chansons. Il les a presque prises dans ses mains pour nous les donner... à nous qui étions là, à écouter sa voix inimitable nous chanter ses pièces, les connues et les plus obscures, dans la chaleur d'une instrumentation limitée à l'essentiel.

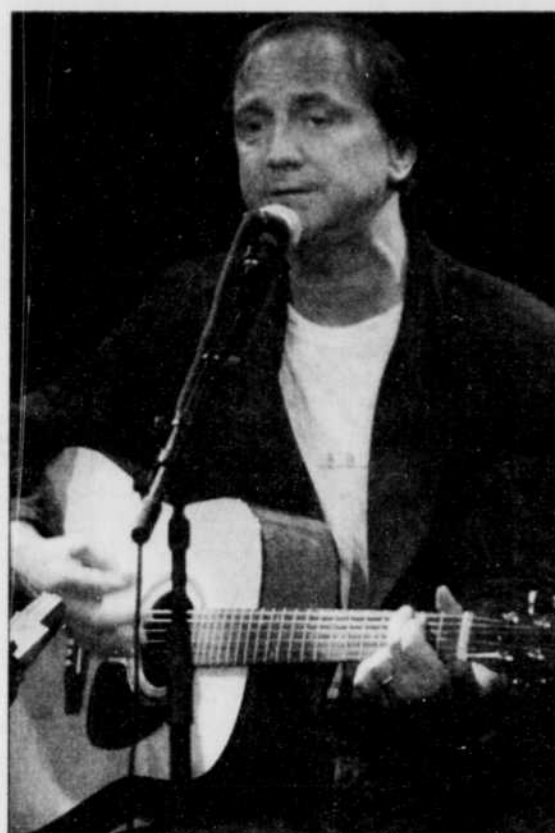
Entre ses chansons, entre deux gorgées d'eau — depuis la perte de son permis, Claude fait gaffe! — le rocker vestonné a pris le temps et le visible plaisir de parler aux gens. Tout en finesse et en verve, il nous a raconté ses histoires de voyages, des anecdotes, des sources d'inspiration, le tout saupoudré de petites allusions politiques qui ont su faire sourire et, le plus souvent, attiser l'émotion.

INTIMITÉ

Était-il tout à fait à l'aise sur scène? Lui seul le sait, mais la formule intimiste de son tour de chant et le peu d'espace que lui concédait une scène exiguë n'ont pas semblé lui donner l'occasion de bouger à sa guise. Il n'a jamais eu le diable au corps, direz-vous avec raison, mais, à quelques reprises, il nous a quand même donné l'impression d'être quelque peu à l'étroit... avec lui-même.

Qu'à cela tienne: heureux de chanter, et supporté en cela par la voix magnifique de sa basse, Dubois nous a servi le florilège de son répertoire. *Infidèle, Ti-Loup, Le mangeur d'étoiles, Femme ou fille, Plein de tendresse*, parmi d'autres, mais aussi une interprétation hors-série, époustouflante, de *La chanson de Ruteboeuf*, écrite par ce dernier et mise en musique par Léo Ferré.

À l'entracte, les sourires des gens en disaient long sur leur plaisir. Ici, on clame que «Dubois



Claude Dubois

n'a jamais été aussi en forme», là qu'il est plus vrai qu'avant, plus authentique», là encore que «pour un gars de son âge, Claude a encore une voix extraordinaire».

Se trouvait toutefois, parmi la foule, une dame qui considérait que Dubois se donnait plus au temps de... ses années folles; elle ajoute toutefois, en hâte et comme pour s'excuser, qu'elle aime quand même beaucoup le spectacle, de même que le son extraordinaire de l'Anglicane.

C'était, hier soir, la supplémenteaire qui, circonstances particulières obligent, s'est trouvée à avancer les deux représentations prévues pour ce soir et demain.

Ne courez pas à la billetterie, c'est déjà complet pour ces deux soirs. Toutefois, il a été possible d'apprendre que le même spectacle, avec la même formation, reprendra la route à l'automne... À bon entendre, salut! Pour ceux qui ne seraient pas la force d'attendre jusque là, sachez que Dubois est à Tadoussac, le 8 juin, dans le cadre du Festival de la Chanson.

Les professionnels du Musée du Québec en contre-offre

PIERRE-PAUL NOREAU
Le Soleil

QUÉBEC — L'entente qui semblait imminente hier au Musée du Québec semble tout à coup loin d'être conclue. La direction se retrouve en effet ce matin avec une contre-proposition du syndicat représentant les professionnels et en attente d'une réponse de toute évidence difficile du syndicat représentant le reste de ses employés.

Robert Caron, président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, préférait hier parler «d'ajustements» au document patronal plutôt que de contre-proposition, puisque «aucun principe n'est remis en question».

En assemblée générale, les professionnels ont mis un bémol à l'obligation de récurance incluse dans la proposition patronale. Ils sont prêts à s'engager pour le reste de l'année financière à réduire leur semaine de travail et leur salaire pour assumer leur part du plan de redressement de 500 000 \$. Ils chiffrent précisément cet effort cette année à 153 465 \$. L'entente doit cependant garan-

tir tous les emplois pendant cette période, une seule mise à pied la rendant caduque. Pour les deux années suivantes du contrat, le syndicat réclame que le comité mixte d'organisation du travail à être mis sur pied pour trouver d'autres sources d'économie que leur salaire, profite aux parties.

Par ailleurs, l'approche commune défendue par le Syndicat des professionnels comptant 31 membres au musée et par le Syndicat canadien de la Fonction publique qui en regroupe une centaine, semble ne plus tenir. Il y aura assemblée générale de ce dernier syndicat en fin de journée.

«Les gens ont pris connaissance de la proposition et une décision va se prendre demain (aujourd'hui). Il est très important pour nos membres de connaître toutes les implications et les conséquences découlant de cette proposition», expliquait hier le délégué syndical Richard Saint-Gelais. Il n'a pas voulu préciser s'il y aurait recommandation syndicale d'accepter, de refuser ou de soumettre une contre-proposition. La direction du Musée a de son côté choisi hier de rester muette dans l'attente des développements.

PAPA, C'EST POUR TOI!

L'ÉTÉ CANTEL C'EST GRATUIT! ÉCONOMISEZ JUSQU'À 150 \$.

CELLULAIRE PANASONIC EBH-10

- Le plus léger de sa catégorie
- Composition automatique
- 11 mémoires
- Prise pour combiné-casque
- Chains libres
- Chargeur rapide incorporé
- Prix du téléphone sur terme 12 mois: 79,99 \$

Seulement **24,99 \$**

Termes 36 mos. 34,95 \$ et plus

CANTEL Agent agréé

NOUVELLE GAMME CELLULAIRE

Offrez à votre papa la plus récente technologie cellulaire. Tout nouveaux modèles Super performants! Ultra compacts! Débordants de caractéristiques! À voir!

- Nokia 636
- Motorola DPC 650
- Motorola Lite Propac

Menu d'affichage à l'écran Nouveau design européen Comprend l'option "Vitalcall"

CANTEL Agent agréé

AVEC TOUT ACHAT DE CELLULAIRE

Ensemble mains libres cellulaire sans fil sans installation!

Cet ensemble est idéal avec la majorité des modèles Motorola et Nokia. Gardez les mains sur le volant.

129,99 \$

ACTIVATION SUR LE RÉSEAU CANTEL

Termes de 1 à 3 ans

- Forfait de 34,95 \$ et plus
- Aucun frais de mise en service de 60 \$ sur les activations de 3 ans!

PRIME* POUR PAPA!

Sac de Golf Téléphone

Valeur 49,99 \$

Le plus grand choix d'accessoires pour cellulaire

Rien de mieux que d'avoir les bons accessoires:

- Étui de cuir
- Pile supplémentaire
- Chargeur pour la voiture
- Ensemble mains libres
- Antennes et bien plus à des prix renversants!

249,99 \$

Améliorez votre mémoire!

Micro-enregistreur ultra compact. Jusqu'à 180 secondes sur micro puce. Enregistrez vos mémoires. # de téléphone, rendez-vous. Vous ne perdez plus la mémoire. Pile et pince pour la ceinture comprise.

99,99 \$

Tout pour être branché! Accessoires téléphoniques

Piles rechargeables pour sans fil, cordons de ligne, extensions, antennes, multiplicateurs, protecteurs de surcharge, gamme complète de couleurs et grandeurs.

Protégez votre investissement

Programme complet de garantie prolongée. Garantie à partir de 5,95 \$ pour une année supplémentaire. Service de réparation rapide. Techniciens qualifiés.

LA CABINE TÉLÉPHONIQUE

Montréal • Trois-Rivières • Québec • Chicoutimi
Ottawa • Toronto • Kitchener

Opéra

DE QUÉBEC

DIRECTION ARTISTIQUE ET MUSICALE
Bernard Labadie

LA CENERENTOLA (Cendrillon)

de Gioacchino Rossini
Les 26, 29, 31 octobre et 2 novembre 1996

Avec Marguerite Krull (Cenerentola), Matthew Chellis (le prince Ramiro), Peter Strummer (Don Magnifico), Jean-Clément Bergeron (Alidoro), Hélène Fortin (Clorinda), Danièle Leblanc (Tisbe), dans une mise en scène de Michel Nadeau et des éclairages de Denis Guérette.

LA BOHÈME

de Giacomo Puccini
Les 17, 20, 22 et 24 mai 1997

Avec Lyne Fortin (Mimi), Jianyi Zhang (Rodolfo), Anne Saint-Denis (Musetta), Gaétan Lapierre (Marcello), Nathaniel Watson (Schaunard), Robert Huard (Benoi/Alcindoro). Éclairages de Denis Guérette.

Versions originales italiennes avec surtitres français offerts par

Les caisses populaires Desjardins

ABONNEZ-VOUS MAINTENANT!

Et économisez 10% sur le coût des billets réguliers

INFORMATION: (418) 529-4142

SAISON 1996-1997

Avec la collaboration du Conseil des Arts et des Lettres du Québec, du Conseil des Arts du Canada, du Service de la culture, du loisir et de la vie communautaire et de la Fondation de l'Opéra de Québec.

VENDEZ, ACHETEZ ET GAGNEZ

AVEC LES ANNONCES CLASSÉES AUTOMOBILES DU SOLEIL

Trouvez «voiture à votre prix» ou offrez «l'occasion de la semaine»!

À GAGNER

Chaque semaine, pendant 6 semaines, un acheteur et un vendeur chanceux se partageront 500\$ en argent pour une valeur de 3000\$.

COMMENT PARTICIPER:

Faites l'achat ou vendez une voiture d'occasion par l'entremise des Annonces classées du Soleil entre le 23 avril et le 14 juin 1996. Le véhicule devra avoir été annoncé dans les annonces classées entre le 23 avril et le 14 juin 1996.

Remplissez le coupon de participation publié dans Le Soleil et joignez-y une photocopie des certificats d'enregistrement du véhicule acheté, celui du vendeur et celui de l'acheteur. Postez votre coupon ou déposez-le à l'adresse indiquée. La date limite pour la réception du coupon est le 14 juin 1996 à 16h.

Les coupons sont cumulatifs et les tirages hebdomadaires auront lieu les vendredis 10, 17, 24, 31 mai, 7 et 14 juin à 16h, parmi tous les coupons reçus.

CHAQUE SEMAINE
500 \$
EN ARGENT
À GAGNER

RABAIS DE
50%
sur les
ANNONCES CLASSÉES
AUTOMOBILES
686-3311

Postez votre coupon à: Concours «VENDEZ, ACHETEZ ET GAGNEZ», Le Soleil, C.P. 15170, Québec (Québec) G1K 7X2 ou déposez-le au quotidien Le Soleil, 925, chemin Saint-Louis, Québec.

ACHETEUR:

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____
Tél. rés.: _____ bur.: _____

VENDEUR:

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____
Code postal: _____
Tél. rés.: _____ bur.: _____

Les règlements du concours sont disponibles au quotidien Le Soleil. Seuls les fac-similés entièrement reproduits à la main seront acceptés. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique.

LE SOLEIL
686-3311

EN BREF

Mary Pierce à Montréal

La Française d'origine québécoise Mary Pierce, 14^e joueuse mondiale, a confirmé sa participation aux Internationaux du Canada qui auront lieu du 3 au 11 août au tout nouveau stade Jarry de Montréal. Depuis le début de 1996, Mary Pierce n'a atteint qu'une finale, celle du tournoi d'Amelia Island, qu'elle a perdu face à la Roumaine Irina Spirlea. (AFP)

Labonté gâche le plaisir de Bigras

Paul Labonté est venu en quelque sorte gâcher le plaisir du professionnel hôte, Adrien Bigras, en remportant, hier, la classique Top Flite, première tranche du tout nouveau circuit senior de l'Association des golfeurs professionnels du Québec. Le tournoi réunissait quelque 40 golfeurs de 50 ans et plus, sur le parcours du club Le Manoir à Lachute. Labonté a présenté une carte de 72, la normale du parcours, et il a devancé par un seul coup, Jean Giroux, pour se sauver avec la bourse principale de 1200 \$. Jack Bissegger et Rodrigue Huot (Royal Québec) ont terminé à égalité en troisième place, à 76, alors que George Arnold, Marcel Dion, Robert Rousseau et Vincent Sirianni (Beauce) partagent le cinquième rang à 77. (PC)

Les jours de Schott sont comptés

Le baseball majeur a donné la nette impression hier qu'il envisage d'enlever Marge Schott à la tête des Reds de Cincinnati, en se donnant une semaine pour rendre sa décision. Les dirigeants du baseball majeur n'ont annoncé aucune sanction contre Schott au terme d'une réunion hier. Sous le couvert de l'anonymat, certains ont toutefois déclaré s'attendre à ce que Schott soit suspendue. La controversée propriétaire, qui a purgé une suspension de huit mois en plus d'une amende de 25 000 \$ en 1993 pour avoir tenu des propos racistes, s'est encore retrouvée sur la sellette cette saison, en déclarant dans une entrevue qu'Adolf Hitler « était bon au début » mais qu'il est allé trop loin. (AP)

Mitchell coiffe Christie à Rome

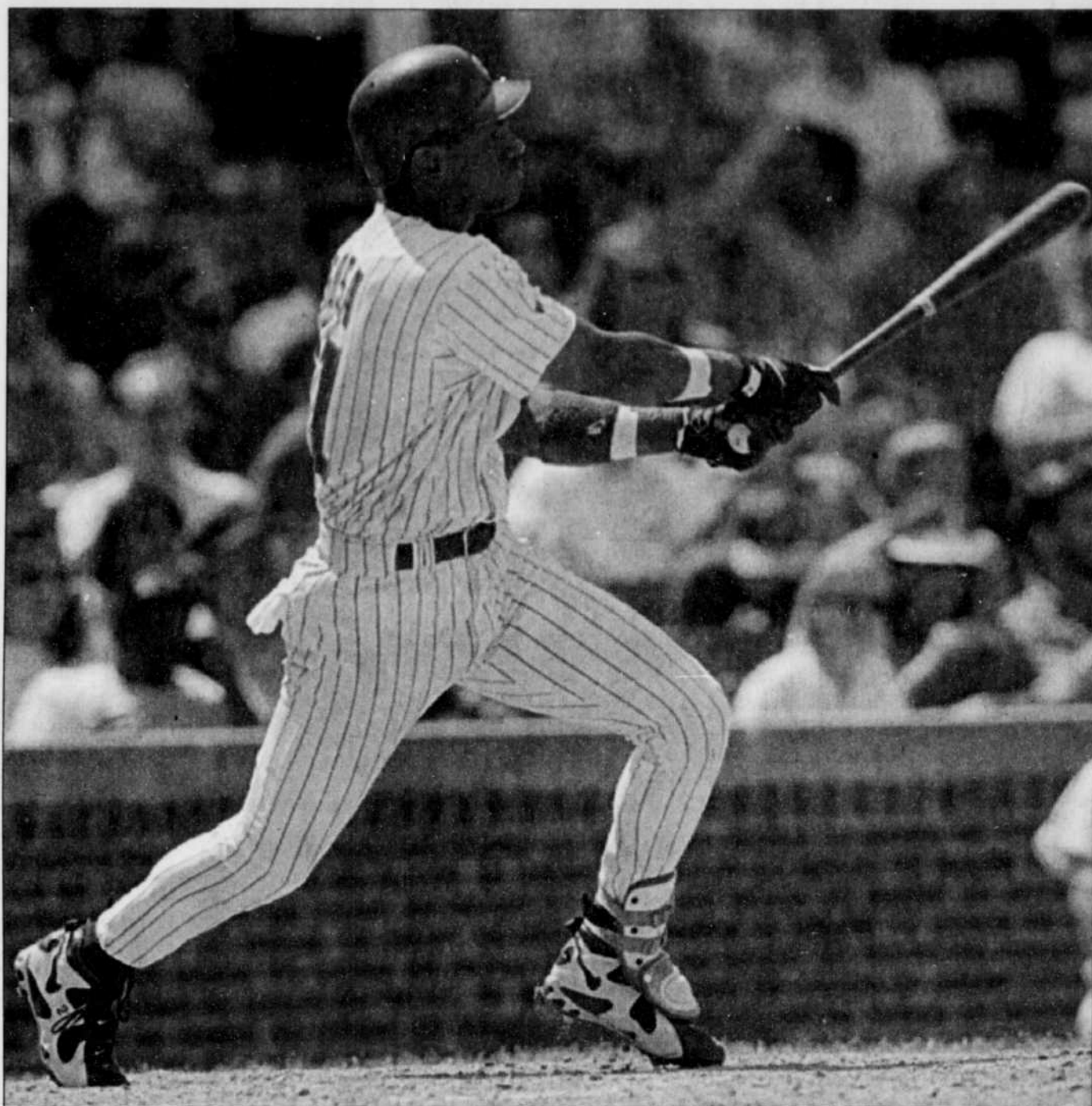
L'Américain Dennis Mitchell s'est imposé hier soir dans le 100 mètres du gala d'athlétisme de Rome devant le maître de la distance, le Britannique Linford Christie, en 10,05 secondes. Le champion olympique a franchi la ligne d'arrivée avec cinq centièmes de retard sur Mitchell, qui nourrit de grandes ambitions pour les Jeux d'Atlanta. « Je suis prêt à me frotter à n'importe quel adversaire n'importe où », a-t-il prévenu à son arrivée à Rome. Le Nigérian Olapade Adeniken est troisième, également en 10,10 secondes. Les Canadiens Donovan Bailey et Bruny Surin n'étaient pas au rendez-vous. (Reuters)

Sims dirigera les Sharks

L'entraîneur-adjoint des Mighty Ducks de Anaheim Al Sims sera nommé l'entraîneur des Sharks de San Jose aujourd'hui, a appris La Presse Canadienne. Sims est un ancien défenseur qui a passé 22 ans dans les rangs professionnels comme joueur (huit saisons avec les Bruins de Boston) et entraîneur. Il était avec les Mighty Ducks depuis trois ans. Les Sharks étaient sans entraîneur depuis qu'ils avaient congédié Kevin Constantine à mi-chemin en saison régulière pour le remplacer par Jim Wiley sur une base intérimaire. Roger Neilson et Brian Sutter, deux anciens entraîneurs dans la LNH, étaient aussi en lice pour le poste. (PC)

Viola remercié par les Jays

Frank Viola, qui venait d'être rétrogradé à l'enclos des releveurs, a été congédié hier par les Blue Jays de Toronto. Viola, 36 ans, présentait une fiche de 1-3 en six départs avec les Blue Jays. « Une moyenne de points mérités de 7,71, ça dit tout, a mentionné l'ancien gagnant du trophée Cy Young. Je l'ai déjà dit, cette organisation m'a donné une chance quand personne d'autre voulait le faire et je n'ai pas su en profiter. » Frank Viola n'a pas encore montré qu'il était parfaitement rétabli d'une opération au coude suite à un accident survenu il y a deux ans. (PC)



Sammy Sosa vient de frapper le second de ses trois circuits, hier, lors de la victoire de 9-6 des Cubs sur les Phillies.

Sosa déchaîné

18^e, 19^e et 20^e circuits

■ CHICAGO (AP) — Sammy Sosa a claqué trois circuits et a produit cinq points quand il a permis aux Cubs de Chicago de combler un déficit de quatre points et les a conduits à une victoire de 9-6 contre les Phillies de Philadelphie.

Sosa a bouclé un premier circuit de deux points en quatrième après que les Phillies eurent pris une avance de 4-0.

Il a entrepris la sixième avec un circuit en solo et a mis un point final à une poussée de cinq points en septième avec son 20^e circuit de la saison, un coup bon pour deux autres points.

Les amateurs ont souligné son truc du chapeau un peu spécial en innondant le terrain de couvre-chefs après son troisième circuit.

C'était la 27^e fois dans l'histoire des Cubs qu'un joueur obtenait trois circuits dans un match, mais c'était une première pour Sosa. Le dernier à réussir l'exploit avait été Tuffy Rhodes lors du match inaugural contre les Mets et Dwight Gooden.

Ryne Sandberg a ajouté son grain de sel en obtenant son 12^e circuit de la saison pour les Cubs. Gregg Jefferies et Jim Eisenreich ont obtenu trois

coups sûrs chacun pour les Phillies. Mike Benjamin a obtenu un circuit et a produit trois points.

BRAVES 8, METS 6

Le frappeur suppléant Tyler Houston a claqué un triple quand les cousins étaient tous occupés en septième manche et les Braves d'Atlanta, malgré une autre piètre performance de leur partant, ont battu les Mets de New York 8-6.

Les Mets, qui étaient devenus la première équipe à marquer plus de 10 points contre les Braves cette saison quand ils l'avaient emporté 12-6 mardi, ont chassé le partant Steve Avery en sixième quand ils ont pris les devants 6-5 à la suite d'un double de trois points de Butch Huskey.

Mais Houston, une recrue qui n'avait obtenu que 18 présences au marbre cette saison, a livré la marchandise à la manche suivante après que les Mets

eurent donné un but sur balles intentionnels à Ryan Klesko pour remplir les coussins. Houston a vidé les coussins contre Dave Mlicki (1-3) avec son coup le long de la ligne de droite.

Greg McMichael a été le gagnant, portant sa fiche à 3-0 et Mark Wohlers a mérité un 11^e sauvetage.

GIANTS 15, REDS 4

Matt Williams et Marvin Benard ont produit chacun quatre points, hier, quand les Giants de San Francisco ont marqué dans chacune des sept premières manches pour démolir les Reds de Cincinnati 15-4.

Mark Gardner (7-1) a récolté son cinquième gain d'affilée en oeuvrant durant sept manches.

Tous les joueurs de la formation partante des Giants ont frappé en lieu sûr, à l'exception de Steve Scarsone. Au total, les Giants ont cogné 17 coups sûrs pour infliger aux Reds leur pire dégelée de la saison.

Le gorille en peluche que la controversée propriétaire Marge Schott a donné aux joueurs mardi comme nouveau « porte-bonheur » était encore sur le banc. Pour la dernière fois?

Mais où étaient donc les Diamants?

Sherbrooke l'emporte 6-2

KEVIN JOHNSTON

Le Soleil

Les Diamants avaient la tête ailleurs en début de rencontre et ça leur a coûté cher. Les Bombardiers de Sherbrooke n'ont eu besoin que de trois manches pour inscrire tous leurs points et n'ont eu aucun mal à battre la troupe locale 6-2.

Après avoir marqué un point dans chacune des deux premières manches, les visiteurs ont explosé pour quatre points en troisième. Malheureusement pour le lanceur Jérôme Martel de Québec, ses coéquipiers ont oublié de le secourir. Alors que la marque n'était que de 2-1 pour Sherbrooke, les locaux ont commis deux erreurs reconnues et plusieurs erreurs de jugement. En un rien de temps, c'était 6-1. Pour ne pas dire fini.

« Ça n'a pas de sens que de perdre des matches comme ça, a tempêté l'entraîneur-chef André Lachance. On leur a carrément ouvert la porte. Jérôme n'a pas si mal lancé. Mais s'il n'est pas appuyé, il ne peut gagner tout seul. »

« Ça ne va pas trop bien dans camp des Diamants. Lachance est le premier à l'admettre. La saison avance à grands pas et certains joueurs si qui ont comptait énormément ne livrent pas la marchandise. On peut penser entre autres au vétéran Dominique Bertrand. « On a bien hâte qu'il frappe, a reconnu Lachance. C'est clair qu'il ne produit pas. Il faut qu'il embarque sur les buts parce que c'est dans ce temps-là qu'il provoque des choses. »

D'ailleurs Bertrand n'est pas le seul vétéran à traîner de la patte. Les Bolduc, Huot et Michaud n'ont rien brisé eux non plus depuis le début du calendrier régulier. « Mais s'il y a un point positif, a ajouté Lachance, c'est le rendement de nos jeunes qui n'ont pas grand chose à se reprocher. Il ne faut pas oublier que notre mission première est de développer. »

Martel a évidemment hérité de la défaite. En deux manches et un tiers, il a accordé cinq points dont trois mérités, cinq coups sûrs et trois buts sur balles. Il a retiré deux frappeurs sur des prises. En deux manches et deux tiers de relève, Jean-Sébastien Landry a accordé un point non mérité sur un coup sûr tout en retirant deux adversaires sur des prises. Maxime Vézina et Stéphane Grenier ont chacun lancé une manche en relève.

La balle du lanceur Marc-André Côté des Bombardiers avait de l'étoffe hier soir. Il a passé les sept manches au monticule, n'accordant que deux points et quatre coups sûrs. Il a retiré sept Diamants sur des prises. Mais il a également été crédité de six mauvais lancers. Autant sa balle s'échappait des frappeurs de Québec, autant et s'échappait de son receveur. Seul Rémi Lévesque a solutionné l'énigme en frappant deux coups sûrs contre lui.

« Martel ne peut pas gagner tout seul »

Les Ravens auront des ailes



Ils étaient bruns à Cleveland, ils seront violets à Baltimore. La direction des nouveaux Ravens a dévoilé hier le logo et l'uniforme de l'équipe, qui évoluera dès la prochaine saison dans la Ligue nationale de football, en remplacement des Browns de Cleveland. Étaient présents lors du dévoilement le quart arrière Vinny Testaverde, le demi défensif Rob Burnett et le receveur de passes Michael Jackson.